

-15-



CHEZ
Prospère

Mise en bouche

Bienvenue dans l'univers de

CHEZ Prospère

À l'heure où les coupes austères se font sentir, **Ex aequo** a pensé proposer un menu « nouveau genre » aux élus provinciaux!

Il s'agit d'un livre de recettes rempli de solutions prospères menant directement à l'émancipation des personnes en situation de handicap.



Ex aequo souhaite ainsi donner suite à l'opération **Les casseroles surchauffent** qu'il a menée en mars 2015. Dans le but notamment de dénoncer les coupes dans l'aide à la préparation aux repas chez les personnes ayant des limitations, les militants d'Ex aequo ont livré un total de 41 casseroles à l'Assemblée nationale, au bureau du premier ministre du Québec et au bureau de la permanence du Parti libéral du Québec. N'ayant reçu aucune réponse de la part du gouvernement, Ex aequo lance ce menu **Chez Prospère**.

Chez Prospère vous fera découvrir les recettes qui mènent à l'inclusion sociale, dans une perspective d'accessibilité universelle, favorisant une société équitable et démocratique, entre autres, pour les personnes en situation de handicap.

Rigoureusement appliquées, ces recettes permettront au Gouvernement de faire respecter les Chartes canadienne et québécoise, ainsi que la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, qui garantissent les droits et les libertés des individus, comme la dignité, l'égalité, la sûreté et l'intégrité.

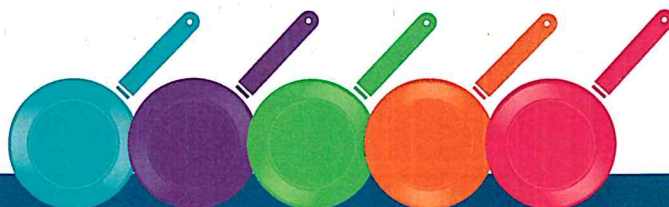
L'atteinte de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap passe par des mesures globales touchant toutes les sphères d'activités: l'éducation, le travail, le transport, l'habitation, la santé et les services sociaux et l'accessibilité architecturale. Dans une telle conjoncture, le Gouvernement du Québec doit impérativement considérer le fait que ces différentes sphères de la vie d'un individu sont inextricablement interdépendantes.

Le témoignage de René vous le fait d'ailleurs découvrir. Ex aequo rappelle aux élus qu'il est primordial de conserver une vue d'ensemble à l'occasion de la révision des programmes gouvernementaux.

Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre, depuis 35 ans, à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Il favorise l'action citoyenne de ses membres, la concertation avec différentes associations et le partenariat avec les organisations.

Les casseroles des personnes en situation de handicap surchauffent!

Adoptez le menu de Chez Prospère!



Santé et services sociaux au respect et à la dignité

Ingrédients

- ☐ Des investissements financiers répondant aux besoins
- ☐ Des professionnels de la santé, du personnel soignant et des administrateurs compétents, stables et sensibilisés à la réalité des personnes en situation de handicap
- ☐ Des services publics, universels et gratuits
- ☐ Une enveloppe de services de soutien à domicile bonifiée
- ☐ Un minimum de 3 bains gratuits par semaine
- ☐ Des établissements et des services accessibles universellement
- ☐ Des services de réadaptation efficaces et des aides à la mobilité adéquates
- ☐ La consultation du milieu associatif spécialisé en matière d'accessibilité universelle et de handicap



Préparation

Dans un grand bol, ajouter les ingrédients de base :

- ☐ Des investissements financiers répondant aux besoins des personnes en situation de handicap.
- ☐ Des professionnels de la santé, du personnel soignant et des administrateurs compétents, stables et sensibilisés à la réalité des personnes en situation de handicap.
- ☐ Des services publics, universels et gratuits.
- ☐ Une enveloppe de services de soutien à domicile bonifiée comprenant l'aide à la préparation aux repas et aux tâches domestiques gratuite.
- ☐ Un minimum de 3 bains gratuits par semaine tant pour les résidents d'un CHSLD que pour les personnes demeurant à domicile.
- ☐ Des services de réadaptation efficaces et des aides à la mobilité adéquates.
- ☐ L'uniformisation, à la hausse, des services sociaux.
- ☐ Arrimer tous les services pour en assurer une meilleure continuité.
- ☐ Réduire la bureaucratie en éliminant tous les formulaires non essentiels.
- ☐ Éponger les listes d'attente.
- ☐ Cuire à l'Assemblée nationale à température élevée.

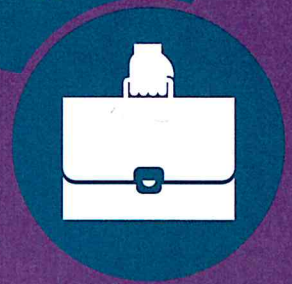
Ainsi, cette recette permettra une offre de services qui s'adapte aux besoins de la personne et non la personne qui s'adapte à l'offre de services.



Au boulot!

Ingrédients

- ☐ 15 000 nouvelles places subventionnées pour les centres de la petite enfance (CPE)
- ☐ Des services pour répondre aux besoins particuliers des élèves
- ☐ Des services aux étudiants en situation de handicap au niveau postsecondaire
- ☐ Des programmes d'aide et d'accompagnement social (PASS) Action
- ☐ Des contrats d'intégration au travail
- ☐ Des programmes d'accès à l'égalité en emploi



Préparation

- ☐ Verser dans un bol 15 000 nouvelles places subventionnées pour les CPE.
De ces 15 000 places, prévoir des places pour les enfants en situation de handicap.
- ☐ Ajouter une bonne dose de services destinés à répondre aux besoins particuliers des élèves ce qui éliminera les listes d'attentes.
- ☐ Enrober généreusement de services aux étudiants en situation de handicap au niveau postsecondaire. Mettez ce bol de côté.
- ☐ Dans un 2^e bol, mettre une bonne dose de PASS Action visant l'insertion sociale ou le développement de compétences socioprofessionnelles.
- ☐ Veiller à ce que toute personne en situation de handicap puisse se prévaloir du programme « Contrat d'intégration au travail ».
- ☐ Additionner d'une application rigoureuse du Programme d'accès à l'égalité en emploi, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Verser tous les ingrédients du 1^{er} bol dans le 2^e bol. Mélangez le tout jusqu'au moment où apparaissent des citoyens prêts à jouer un rôle actif dans la communauté.



Du transport adapté et accessible pour tous!

Ingrédients

- ☐ Un programme de formations destiné aux chauffeurs de taxi
- ☐ Un programme d'adaptation des taxis
- ☐ Un solide cadre financier pour le transport adapté indexé et récurrent
- ☐ Des minibus
- ☐ Un programme dédié à la mise en accessibilité universelle du métro
- ☐ Une Caisse de dépôt et de placement qui applique l'accessibilité universelle
- ☐ Un siège réservé à un représentant des usagers en situation de handicap au conseil d'administration du Réseau des transports métropolitain (RTM) et de l'Agence régionale de transport (ART)



Préparation

Dans un grand bol, mélanger les ingrédients suivants :

- ☐ Former des chauffeurs de taxi courtois et aidants pour les usagers en situation de handicap, sans oublier la notion de sécurité.
- ☐ Combiner ces chauffeurs à des véhicules de taxi (berlines et accessibles) confortables et en nombre suffisant.
- ☐ Ajouter des minibus confortables et en nombre suffisant pour répondre aux besoins des usagers.
- ☐ Lier le tout avec un solide cadre financier pour le transport adapté indexé et récurrent répondant aux besoins exprimés par les usagers. Mettre ce bol de côté.

Dans un autre bol, faire les étapes suivantes :

- ☐ Mettre en place un programme dédié afin d'accélérer la mise en accessibilité du réseau du métro.
- ☐ Ajouter un réseau d'autobus régulier accessible au niveau municipal.
- ☐ Compléter le mélange avec des projets de transports collectifs universellement accessibles développés par la Caisse de dépôt et de placement.
- ☐ Lier le tout en créant un siège réservé à un représentant des usagers en situation de handicap au conseil d'administration du RTM et de l'ART.

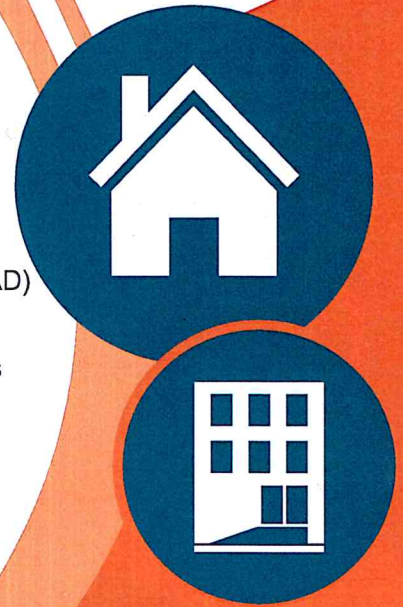
Maintenant, mélanger le contenu du 1^{er} bol aux ingrédients du 2^e bol. Ainsi, la STM offrira aux citoyens en situation de handicap un service de transport en commun universellement accessible et contribuera, de manière significative, à l'inclusion sociale, économique et professionnelle de ces personnes.



Habitation: Pour le libre choix, CHEZ SOI!

Ingrédients

- ☐ Un Code de construction incluant les exigences d'accessibilité universelle (A.U.)
- ☐ L'adoption du principe du droit au logement
- ☐ Une volonté politique provinciale
- ☐ Une implication des municipalités
- ☐ Un financement adéquat du programme d'adaptation domiciliaire (PAD)
- ☐ Une mesure pour pallier au manque d'ergothérapeutes
- ☐ Une préservation des logements accessibles, adaptables ou adaptés
- ☐ Un financement adéquat du programme AccèsLogis pour la construction de nouveaux logements sociaux et communautaires universellement accessibles
- ☐ Des options résidentielles avec des services de soutien à domicile (SAD) 24/7
- ☐ Un arrimage approprié entre la SHQ et le MSSS



Préparation

Dans un grand bol, mélanger :

- ☐ L'intégration du droit au logement dans la Charte des droits et libertés de la personne.
- ☐ L'A.U. dans les exigences de conception du Code de construction pour les petits bâtiments, les maisons et les immeubles à logements.
- ☐ La volonté politique et l'implication des municipalités. Laisser reposer.

Dans une casserole, verser :

- ☐ Un financement abondant et adéquat du PAD.
- ☐ Des mesures pour pallier au manque d'ergothérapeutes.
- ☐ La préservation des logements accessibles, adaptables ou adaptés à cette clientèle spécifique.
- ☐ Le financement approprié du programme AccèsLogis pour la construction de nouveaux logements sociaux et communautaires universellement accessibles. Porter à ébullition, ajouter le contenu du 1^{er} bol et laisser mijoter.

Pour faire épaissir la sauce de l'inclusion sociale et éviter l'institutionnalisation :

- ☐ Créer des options résidentielles offrant des services de soutien à domicile 24/7.
- ☐ Ajouter l'arrimage des programmes offerts par la SHQ et le MSSS afin d'éponger les listes d'attentes et permettre la création de plus de ressources dans des délais raisonnables sans complication administrative.

Pour rehausser la saveur du plat, travailler en partenariat avec les groupes de défense des droits des personnes en situation de handicap. Pour une société plus équitable, sensibiliser les ordres professionnels (architectes et urbanistes) ainsi que les entrepreneurs et promoteurs privés à l'importance de l'A.U. en habitation.



Une ville accessible où il fait bon vivre!

Ingrédients

- ☐ Un programme de formation complet, basé sur la sensibilisation aux besoins des personnes en situation de handicap s'adressant aux élus des niveaux provincial et municipal, offerte par des organismes spécialisés du milieu associatif
- ☐ Un programme de formation sur l'accessibilité universelle (A.U.) en aménagement urbain pour les employés des municipalités
- ☐ Un programme de formation sur l'accessibilité universelle en architecture spécifique aux architectes
 - ☐ Un Code de la construction du Québec amélioré, qui inclut toutes les normes en A.U.
 - ☐ Des réglementations provinciales et municipales encadrant toutes actions en A.U.

Préparation

Dans un grand bol, ajouter les ingrédients suivants :

- ☐ Un soutien financier provincial destiné aux municipalités.
- ☐ Des mesures transversales en accessibilité universelle dans toutes les politiques gouvernementales.
- ☐ Des règlements plus contraignants qui obligent toutes les municipalités à faire des projets d'aménagements urbains conformes à l'A.U.
- ☐ Inclure des députés prêts à supporter l'application de mesures facilitantes pour leurs citoyens ayant des déficiences.
- ☐ Des conseillers municipaux soucieux d'améliorer le milieu de vie des gens qui ont une limitation fonctionnelle.
- ☐ S'assurer que des élus travaillent spécifiquement à ce que les parcours qu'empruntent les personnes ayant une limitation fonctionnelle (habitation, espaces publics et urbains, etc.) respectent l'accessibilité universelle.

Dans autre grand bol, mélanger les ingrédients suivants :

- ☐ Mettre au fond des normes provinciales favorisant l'accessibilité universelle en habitation et dans les édifices publics.
- ☐ Ajouter au Code de la construction les normes de l'accessibilité universelle respectant les besoins des personnes ayant une ou des limitations fonctionnelles.
- ☐ Instaurer et appliquer un programme d'inspection des bâtiments qui respecte les normes de l'accessibilité universelle.
- ☐ Engager des architectes qui maîtrisent les normes en accessibilité universelle.

Bien mélanger le contenu des 2 bols. Ainsi, la société offrira aux personnes ayant une limitation fonctionnelle des espaces urbains, des places publiques et des habitations qui respectent l'accessibilité universelle. Cela facilitera leur inclusion sociale, économique et professionnelle.



REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ

Sauvons l'inclusion sociale !



EXAEQUO

Pour une égalité sans détour

 **514 288-3852**

 **exaequo.net**

 **facebook.com/exaequo.net**

 **twitter.com/exaequo_**